

Objectif

Si vous avez déjà obtenu de l'aide financière du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pour la microcertification et que vous retournez aux études dans un programme menant à une microcertification ou à temps partiel, vous devez vous assurer que vos prêts d'études pour la microcertification font l'objet d'une exemption d'intérêts. Ainsi, vous n'aurez pas à faire de paiements pour rembourser les intérêts et le capital.

Utilisez ce formulaire pour signaler au Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) – qui s'occupe du RAFEO pour la microcertification – que vos prêts d'études pour la microcertification doivent être exemptés d'intérêts parce que vous retournez aux études dans un programme de microcertification ou à temps partiel. Si votre demande est approuvée, les dates de votre nouvelle période d'études (votre « période d'études confirmée ») seront transmises au CSNPE.

Quand utiliser cette demande

Utilisez cette demande si tous les points suivants s'appliquent à vous :

1. Vous avez des prêts d'études du RAFEO pour la microcertification que vous n'avez pas fini de rembourser.
2. Vous ne présentez pas de demande RAFEO pour un programme menant à une microcertification ou à temps partiel pour votre période d'études actuelle.
3. Vous suivez actuellement un programme de microcertification ou à temps partiel approuvé aux fins du RAFEO, ou allez entamer un tel programme dans les 15 prochains jours.
4. Votre école, votre programme et la durée de votre période d'études respectent les critères d'admissibilité suivants :

École

Vous pouvez demander une exemption d'intérêts pour les prêts d'études qui vous ont été accordés précédemment pour la microcertification si vous êtes inscrite ou inscrit à un programme postsecondaire de microcertification ou à temps partiel approuvé aux fins du RAFEO. Vous trouverez la liste des écoles approuvées offrant ce type de programme sur le site Web du RAFEO, à l'adresse ontario.ca/rafeo.

Programme et durée de la période d'études

Pour être admissible à l'exemption d'intérêts, votre période d'études doit durer moins de 12 semaines pour un programme de microcertification, ou de 4 à 52 semaines pour un programme à temps partiel.

Tous les volets de votre période d'études entrent dans le calcul pour l'exemption d'intérêts, tant que votre programme de microcertification ou à temps partiel est approuvé aux fins du RAFEO. Pour les programmes à temps partiel, sont compris les stages coopératifs et les placements professionnels.

Par ailleurs, si vous étudiez à temps partiel et que le RAFEO vous a déjà accordé des prêts d'études pour un programme à temps partiel, vous devez aussi soumettre un formulaire de confirmation d'inscription pour le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (annexe 2) pour que vos prêts précédents soient exemptés d'intérêts.

Cas où il ne faut pas utiliser ce formulaire

Si vous étudiez à temps partiel ou à temps plein, qu'il vous reste des prêts d'études pour la microcertification à rembourser et que vous soumettez une demande RAFEO pour étudiants à temps partiel ou une demande RAFEO pour étudiants à temps plein, vous n'avez pas à présenter de demande de continuation de l'exemption d'intérêts pour programmes menant à une microcertification, car une exemption d'intérêts sera appliquée automatiquement à vos prêts d'études précédents.

Si vous étudiez à temps plein (au moins 60 % d'une charge de cours complète ou au moins 40 % pour les étudiants ayant une invalidité permanente ou une invalidité persistante ou prolongée), qu'il vous reste des prêts du RAFEO à rembourser et que vous ne soumettez pas de demande RAFEO pour étudiants à temps plein, présentez alors une demande de continuation de l'exemption d'intérêts pour des études à temps plein pour faire exempter d'intérêts vos prêts du RAFEO, y compris ceux pour la microcertification. Consultez le document de cette demande pour savoir quels programmes à temps plein sont admissibles à l'exemption d'intérêts. Par ailleurs, si vous étudiez à temps partiel et que le RAFEO vous a déjà accordé des prêts d'études pour un programme à temps partiel, vous devez aussi soumettre un formulaire de confirmation d'inscription pour le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (annexe 2) pour que vos prêts précédents soient exemptés d'intérêts.

Quand présenter sa demande

Vous pouvez présenter votre demande au plus tôt 15 jours avant le début de votre période d'études.

Date limite

Votre trousse de demande doit être reçue au plus tard à la fin de votre période d'études actuelle.

Remarque : Si vous soumettez aussi le formulaire de confirmation d'inscription pour le le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (annexe 2), il vaut mieux que le CSNPE reçoive votre confirmation d'inscription pour le nouveau prêt d'études au plus tard à la date de votre retour aux études pour que l'exemption d'intérêts commence à la date de début de votre période d'études.

Comment présenter une demande

Votre trousse de demande comporte trois parties à remplir :

- Partie 1 (Inscription et profil)
- Partie 2 (Demande de continuation de l'exemption d'intérêts)
- Partie 3 (Confirmation d'inscription) – Section C : Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant seulement

Envoyez toute la trousse de demande dûment remplie au bureau d'aide financière de votre école pour qu'il remplisse la section D « Renseignements fournis par l'école » de la partie 3 « Confirmation d'inscription » et la soumette au Ministère.

Comment soumettre le formulaire

Le moyen le plus rapide d'envoyer le formulaire est de le téléverser dans votre compte du RAFEO. Pour ce faire, ouvrez une session sur le site Web du RAFEO, rendez-vous dans votre demande et cliquez sur le bouton « Imprimer/Téléverser ». Vous pouvez également retourner le formulaire en version papier comme suit :

Si vous étudiez en Ontario :

Envoyez le formulaire complet dûment rempli et les documents requis au bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Transmettez la Partie 3 (le formulaire de confirmation d'inscription) à votre école pour qu'il soit rempli et assurez-vous qu'il vous revienne une fois que c'est fait. Envoyez les trois parties de votre trousse de demande remplie à :

Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants
Ministère des Collèges et Universités
C.P. 4500
189 Red River Road, 4th Floor
Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9

Que se passe-t-il une fois que votre demande a été présentée?

Si votre demande est refusée, le ministère ou le bureau d'aide financière vous en avisera.

Si votre demande est approuvée, vos prêts existants pour la microcertification pourraient être admissibles à une exemption d'intérêts. Le CSNPE – qui s'occupe des programmes de microcertification pour le RAFEO – recevra les renseignements sur votre nouvelle période d'études. Toutefois, il est possible qu'il les refuse si vos prêts ne sont pas en règle (ex. : vous avez des paiements en retard ou êtes en défaut de paiement).

Faites un suivi auprès du CSNPE pour vérifier la période où l'exemption d'intérêts est appliquée à vos prêts d'études pour la microcertification.

Que se passe-t-il si votre période d'études change?

Sachez par ailleurs que vous ne serez plus admissible à l'exemption d'intérêts si vous abandonnez votre programme de microcertification ou à temps partiel.

Si vous étudiez en Ontario :

Vous devez aviser votre bureau d'aide financière dès le moindre changement à votre période d'études.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Vous devez aviser le Ministère dès le moindre changement à votre période d'études.

Vérification de l'état de votre demande de continuation de l'exemption d'intérêts ou soumission de questions

Si vous étudiez en Ontario :

Communiquez avec le bureau d'aide financière de votre école pour connaître l'état de votre demande de continuation de l'exemption d'intérêts ou pour obtenir réponse à vos questions.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Communiquez avec le Ministère à :

Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants
Ministère des Collèges et Universités
C.P. 4500
189 Red River Road, 4th Floor
Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9

Les services téléphoniques de renseignements généraux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HE).

- Téléphone : 1 807 343-7260
- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1 877 OSAP-411 (1 877 672 7411)
- Appareil de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) : 1 800 465-3958



Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants

Première partie : Inscription et profil

Entente d'utilisation du RAFEO

Avant de faire une demande d'aide financière dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), vous devez vous inscrire en tant que nouvel utilisateur. Vous devez fournir des renseignements personnels de base, pour votre profil personnel dans votre compte RAFEO, y compris votre nom, votre date de naissance, votre sexe, vos coordonnées, votre numéro d'assurance sociale et d'autres numéros d'identification notamment votre Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), le cas échéant. Les renseignements recueillis serviront à créer votre numéro d'accès du RAFEO (NAR). Le NAR servira de numéro d'identification de l'utilisateur afin d'avoir accès au site Web du RAFEO. Pour pouvoir consulter le site Web du RAFEO, rendez-vous à votre bureau d'aide financière afin d'obtenir un mot de passe temporaire et votre NAR. Vous pouvez également utiliser le formulaire Site Web du RAFEO - Mot de passe ou numéro d'accès du RAFEO oubliés disponible dans le site Web du RAFEO à ontario.ca/rafeo.

Collecte, utilisation et divulgation des renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront recueillis et utilisés aux fins de l'administration du RAFEO par le Ministère, le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE), votre école et d'autres agents autorisés.

Le ministère des Collèges et Universités (le Ministère) peut recueillir, utiliser et divulguer vos renseignements personnels à des fins d'administration du RAFEO, en vertu de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, et de ses règlements d'application suivants : L.R.O. 1990, chap. M.19; R.R.O. 1990, Règl. 774; R.R.O. 1990, Règl. 775; Règl. de l'Ont. 268/01, Règl. de l'Ont. 282/13 et Règl. de l'Ont. 70/17.

Le Ministère divulguera votre numéro d'assurance sociale, votre nom, votre date de naissance et votre sexe à Emploi et Développement social Canada afin de vérifier si les renseignements personnels que vous avez fournis correspondent aux renseignements consignés dans le Registre d'assurance sociale.

Lorsque vous présentez une demande d'aide au RAFEO, les renseignements figurant dans votre profil RAFEO seront utilisés pour préremplir automatiquement votre demande. Le Ministère peut vous demander de saisir des renseignements supplémentaires qui pourraient être ajoutés à votre profil personnel. Toute nouvelle demande que vous présenterez par la suite au titre du RAFEO inclura des renseignements tirés de votre profil personnel mis à jour. L'avis sur le formulaire de demande précisera la façon dont le Ministère entend utiliser et communiquer les renseignements personnels demandés dans le cadre de ladite demande. Si vous avez des questions concernant la collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels, vous pouvez téléphoner au 807 343-7260 ou écrire à la directrice, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, 189 Red River Road, C. P. 4500, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont recueillis et peuvent être échangés avec des agents autorisés aux fins de l'administration du RAFEO.

Je consens à ce qui suit :

- le Ministère peut divulguer mon numéro d'assurance sociale, mon nom, ma date de naissance et mon sexe à Emploi et Développement social Canada afin de vérifier que les renseignements personnels que j'ai fournis correspondent à ceux du Registre d'assurance sociale. Cette vérification a pour seul but de confirmer mon identité à des fins de création ou de mise à jour de mon profil personnel;
- les renseignements figurant dans mon profil personnel seront utilisés dans toute demande au titre du RAFEO que je présenterai;
- les renseignements personnels supplémentaires fournis relativement à une demande RAFEO peuvent être ajoutés à mon profil personnel. Toute nouvelle demande que je présenterai par la suite au titre du RAFEO sera alors fondée sur mon profil personnel mis à jour;
- le Ministère et/ou l'un de ses administrateurs tiers autorisés, notamment les employés du bureau d'aide financière d'un établissement d'enseignement postsecondaire, auront accès aux renseignements figurant dans mon profil personnel et pourront les modifier selon les indications que je fournirai (p. ex. si je présente une demande sur papier avec des renseignements mis à jour).

Mises à jour des renseignements sur le profil personnel

Il vous appartient de tenir à jour les renseignements sur votre profil personnel dans votre compte RAFEO.

Je consens à ce qui suit :

- Il m'appartient de m'assurer que les renseignements relatifs à mon profil personnel sont à jour.
- Je mettrai à jour les renseignements figurant dans mon profil personnel lorsque survient un changement relatif à mes renseignements personnels que je peux mettre à jour moi-même, comme un changement d'adresse.
- Je demanderai par écrit au Ministère ou à l'un de ses sous-traitants, mandataires ou autres administrateurs tiers autorisés que soit effectué un changement concernant des renseignements personnels qu'il m'est impossible de mettre à jour moi-même (par exemple, un changement de nom).
- On peut me demander de fournir au Ministère, à ses sous-traitants, à ses agents ou à d'autres administrateurs tiers autorisés des documents à l'appui pour la modification de renseignements précis figurant dans mon profil personnel (par exemple, mon nom).

J'ai lu les modalités précisées ci-dessus de la collecte et de la divulgation des renseignements personnels me concernant. Je les comprends et je consens à ce que ces renseignements personnels soient recueillis et divulgués selon ces modalités.

Signature de la candidate ou du candidat :

Date :

Jour Mois Année

--

--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse permanente au Canada

Vous devez fournir une adresse permanente au Canada. Si vous n'en avez pas, entrez l'adresse d'un ami ou d'un parent qui habite au Canada.

034 Rue (numéro et nom), route rurale ou case postale :**035 Appartement :****036 Ville, village ou bureau de poste :****037 Province :****038 Code postal (p. ex. P0T2E0) :****039 Indicatif régional et numéro de téléphone
(p. ex. 807 555-1512) :****Adresse postale**

Votre adresse postale est-elle la même que votre adresse permanente au Canada?

 oui non - Veuillez indiquer votre adresse postale ci-dessous.**120 Rue (numéro et nom), route rurale ou case postale :****125 Appartement :****127 Rue (numéro et nom), route rurale ou case postale :****135 Province ou État :****130 Ville, village ou bureau de poste :****140 Code postal :****137 Pays :****145 Indicatif régional et numéro de téléphone (p. ex. 416 555-1512) :**

Accès à vos renseignements RAFEO

Pour qu'une personne, notamment un membre de votre famille, un ami ou une amie, ou une de vos connaissances, ait accès à votre compte RAFEO (p. ex. pour faire un appel en votre nom), vous devez fournir des renseignements sur cette personne. Ces renseignements seront conservés dans votre dossier pendant cinq ans. N'oubliez pas que votre dossier comprend des renseignements personnels que vous voudrez garder confidentiels.

- Si vous avez déjà présenté une demande RAFEO et indiqué que vous souhaitiez donner accès à votre compte à une autre personne, ouvrez une session sur le site Web du RAFEO, puis vérifiez votre profil pour prendre connaissance des détails. Si vous prévoyez fréquenter un collège ou une université public de l'Ontario, vous pouvez communiquer avec le bureau d'aide financière de votre école pour faire ajouter une personne à votre liste de personnes autorisées à accéder à votre compte ou l'en retirer.
- Si vous souhaitez donner accès à votre compte à plus de deux personnes, inscrivez le nom et la date de naissance de chaque personne additionnelle sur une feuille distincte, et joignez celle-ci à votre formulaire de demande.

Acceptez-vous qu'un membre de votre famille ou un de vos amis ou une de vos connaissances puissent avoir accès aux renseignements que vous avez fournis au RAFEO?

- oui - remplissez les champs ci-dessous, puis signez l'autorisation à la rubrique 720.
- non

Personne 1

705 Prénom :

700 Nom de famille :

706 Date de naissance :

Jour Mois Année

Personne 2

715 Prénom :

710 Nom de famille :

716 Date de naissance :

Jour Mois Année

Accès à vos renseignements RAFEO (suite)

J'autorise le Ministère ou l'un de ses utilisateurs autorisés (p. ex., membre du personnel du bureau d'aide financière d'une école postsecondaire) à divulguer à la ou aux personnes dont le nom figure dans cette section, tout renseignement fourni aux fins de l'administration du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), notamment ceux concernant l'aide financière que j'ai demandé ou que je pourrais demander. Cette autorisation est valide pendant cinq ans à compter du moment où je la soumetts. Je comprends que je peux modifier ou révoquer mon autorisation en tout temps à l'égard de la ou des personnes nommées dans cette section ou prolonger mon autorisation pour une période additionnelle de cinq ans.

720 Signature de la candidate ou du candidat :**Date :**

Jour

Mois

Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Renseignements supplémentaires

453 Voulez-vous vous identifier comme Autochtone? Dans le présent contexte, est considérée autochtone au Canada une personne qui s'identifie comme Premières Nations (personne inscrite ou non inscrite), Métis ou Inuit.

Les étudiantes et étudiants qui s'identifient comme Autochtones peuvent être admissibles à certains programmes du RAFEO.

- oui - passez à la rubrique 454.
 non

454 Choisissez parmi les descriptions ci-dessous, celles qui vous identifient :

- Première Nation (Indien inscrit ou Indien non inscrit)
 Métis
 Inuk (Inuit)
 J'utilise un autre terme pour décrire mon ascendance autochtone ou mon identité (p. ex. Anishinaabe, Treaty No 3).

Spécifier :

--

455 Votre école postsecondaire peut avoir des fonds supplémentaires disponibles pour les étudiants autochtones. Veuillez indiquer « oui » si vous voulez que le RAFEO communique vos renseignements à votre école en vue seulement d'étudier votre admissibilité à d'autres programmes d'aide financière.

- oui
 non

Deuxième partie : Formulaire de demande

RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU

Date de réception au BAF : Code de l'établissement :

Jour Mois Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code à barres :

Placez l'autocollant du code à barres ici.

Aucun code à barres

Section A : Renseignements sur l'école et la période d'études

À quels cours ou à quel programme êtes-vous inscrite ou inscrit?

- Programme de microcertification approuvé par le Ministère dont la qualité est garantie
- Programme à temps partiel

Nom du programme d'études :

Quelle est la date du début de votre période d'études?

Quelle est la date de la fin de votre période d'études?

Votre période d'études doit durer moins de 12 semaines pour les programmes de microcertification, et de 4 à 52 semaines pour les programmes à temps partiel.

Jour Mois Année

Jour Mois Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de l'école :

Adresse de l'école

Rue (numéro et nom), route rurale ou case postale :

Province ou État :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

Ville, village ou bureau de poste :

Code postal :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pays :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Campus de l'école (le cas échéant) :

Numéro d'étudiant assigné par votre école, si vous le connaissez :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Section B : Entente relative à la demande

Collecte et utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels, notamment votre numéro d'assurance sociale (NAS), fournis dans votre profil étudiant, dans votre demande et dans le cadre de toutes les demandes déposées et de l'aide financière reçue auparavant, seront recueillis et utilisés par le ministère des Collèges et Universités (le Ministère) pour administrer et financer le RAFEO. Votre NAS servira d'identificateur général pour l'administration du RAFEO. Le Ministère peut retenir les services d'autres parties pour entreprendre ces activités. Aux termes d'une entente conclue avec Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) se sert des renseignements personnels vous concernant pour administrer le RAFEO. Aux termes d'une entente avec le Ministère, votre établissement postsecondaire et, sous réserve d'autorisation par le Ministère, ses agents qui administrent le RAFEO et ses vérificateurs, se servent des renseignements personnels vous concernant pour administrer le RAFEO.

Par administration, on entend : déterminer votre admissibilité à l'aide financière; vérifier votre demande au RAFEO, notamment vérifier le montant et la nature de toute autre forme d'aide financière que vous recevez du gouvernement provincial; mettre à jour votre profil RAFEO; verser l'aide financière; vérifier tout octroi d'aide financière; déterminer si vous avez reçu des paiements excédentaires de bourses ou de subventions pour une microcertification; étudier les demandes de réexamen des décisions sur votre aide financière, sur votre admissibilité à la remise de dette ou à la régularisation des prêts; vérifier votre dossier; évaluer et recouvrer les prêts, paiements excédentaires de bourses ou de subventions pour une microcertification et remboursements; appliquer les dispositions des lois indiquées ci-dessous et les ententes entre vous et le Ministère; et surveiller et vérifier les activités du CSNPE et de votre établissement postsecondaire ou de ses agents autorisés pour veiller à ce qu'ils administrent les programmes comme il se doit. En outre, par administration des programmes par le Ministère, on entend : la publication de l'information sur l'éducation postsecondaire et la formation y compris l'administration, le financement des programmes d'aide aux étudiants et l'accessibilité aux études postsecondaires et à la formation et les moyens financiers pour y accéder; la planification, la prestation, l'évaluation et la surveillance de la qualité et de l'amélioration de leur contenu et de leur prestation; la gestion du risque et des erreurs, la vérification et l'appréciation de la qualité; la réalisation d'inspections ou d'enquêtes; les recherches sur l'éducation postsecondaire et la formation y compris tous les aspects des programmes d'aide aux étudiants et de l'accessibilité aux études postsecondaires et la formation et les moyens financiers pour y accéder, dont l'élaboration d'indicateurs de rendement clés concernant les taux globaux d'interruption de remboursement des prêts ontariens d'études des étudiants de votre établissement postsecondaire ou aux fins de l'évaluation ou de l'élaboration de nouveaux programmes. Le Ministère pourrait également divulguer des renseignements personnels vous concernant à d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario dans le cadre des activités de recherche sur l'enseignement postsecondaire qu'ils mènent pour le compte du Ministère. Il se peut que vous receviez une invitation à participer à des sondages sur les études postsecondaires et la formation. Le financement comprend la planification, l'organisation et la prestation du financement des programmes.

Le Ministère recueille des renseignements personnels vous concernant en vertu de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, L.R.O. 1990, chap. M. 19, R.R.O. 1990, Règl. 774, R.R.O. 1990, Règl. 775, Règl. de l'Ont. 268/01, Règl. de l'Ont. 282/13, Règl. de l'Ont. 70/17 et Règl. de l'Ont. 768/20, à l'article 10.1 de la *Loi sur l'administration financière*, L.R.O. 1990, chap. F. 12, à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. 1994, ch. 28, au *Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, DORS/95-329 et au paragraphe 266.3(4) de la *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E.2, dans leur version modifiée le cas échéant. Si vous avez des questions à propos de la collecte ou de l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le directeur, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9; 807 343-7260.

Le Ministère peut utiliser des renseignements personnels vous concernant pour l'administration et la mise en application d'autres demandes d'aide financière que vous soumettez au Ministère et d'une demande au RAFEO faite par votre conjointe ou conjoint, par un de vos enfants à charge et/ ou par votre (vos) parent(s).

Autorisation concernant la collecte et la divulgation indirectes de renseignements personnels

- Je consens à ce que, jusqu'à ce que toute aide financière du RAFEO fournie à la candidate ou au candidat soit évaluée et acquittée, notamment les prêts d'études pour une microcertification, tout paiement excédentaire de bourses ou de subventions pour microcertifications, tout montant excédentaire d'aide financière reçu ou tout autre remboursement d'aide financière exigé, le Ministère recueille et échange, sans restriction, des renseignements personnels à mon sujet, qui sont utiles à l'administration et au financement du RAFEO, auprès des instances suivantes : l'Emploi et Développement social Canada (EDSC); l'Agence du revenu du Canada (ARC); le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE); mon établissement postsecondaire et ses agents d'administration financière autorisés et vérificateurs; toute institution financière que j'ai nommée au Ministère aux fins de dépôt direct et de remboursement de mon aide financière; toutes personnes, y compris mon employeur, ayant reçu des fonds du gouvernement ou un soutien au revenu pour que je puisse en bénéficier; les organismes cités dans le présent formulaire de demande ou les organismes qui administrent les programmes cités dans le présent formulaire; les autres personnes ou organismes, y compris les organismes gouvernementaux au Canada et à l'étranger, qui administrent tout genre d'aide financière et qui sont susceptibles d'avoir des renseignements sur mes sources de revenu, mes biens ou ma résidence ou tout non-remboursement d'un prêt ou d'une subvention, bourse ou autre aide financière accordée par un organisme gouvernemental; les autres parties retenues par le Ministère pour administrer et financer le RAFEO; le ministère des Finances de l'Ontario et les agences de recouvrement exploitées ou retenues par le gouvernement de l'Ontario; les agences de renseignements sur le consommateur.
- Je consens à ce que le Ministère échange des renseignements personnels me concernant avec le ministère des Finances aux fins de recouvrement de mes prêts pour une microcertification et des paiements excédentaires de bourses ou de subventions pour une microcertification si je manque à l'obligation de les rembourser.

Déclaration de la candidate ou du candidat

- J'ai fourni des renseignements complets et exacts dans le présent formulaire.
- Je sais qu'il m'appartient de fournir tous les documents requis indiqués dans le formulaire de demande ou demandés par mon bureau d'aide financière ou par le Ministère.
- Je sais qu'il m'appartient d'aviser sans délai mon bureau d'aide financière ou le Ministère de tout changement aux renseignements que j'ai fournis dans mon profil ou ma demande ou de tout changement à mon institution financière, à mon adresse, à mon statut d'étudiant, à ma situation financière ou familiale ou à ma période d'études. Je communiquerai tout changement en mettant à jour mon compte sur le site Web du RAFEO ou en écrivant à mon bureau d'aide financière ou au Ministère.
- Je sais qu'un changement à ma période d'études peut accélérer la date à laquelle il me faudra rembourser mes prêts d'études pour une microcertification et peut avoir des répercussions sur mon admissibilité ainsi que sur la nature et le montant de l'aide financière à laquelle j'ai droit.
- Je sais que tout changement aux renseignements fournis et tout changement découlant d'une vérification entraîneront une réévaluation.
- Je sais que la réévaluation de ma demande, le cas échéant, peut modifier mon admissibilité ainsi que la nature et le montant de l'aide financière du RAFEO.
- Si j'ai reçu une aide plus élevée que celle à laquelle j'avais droit, je serai responsable de rembourser le montant versé en trop et je reconnais que toute aide financière à laquelle j'ai droit pourra être réduite du montant que je dois.
- Je sais que je peux retirer tout consentement requis que j'ai donné en écrivant à la directrice, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay, (Ontario) P7B 6G9, en tout temps avant d'accepter l'aide financière. Je comprends que le retrait de tout consentement requis aura des répercussions sur mon admissibilité ainsi que sur la nature et le montant de l'aide financière.

Déclaration de la candidate ou du candidat (suite)

- Je sais que, si je néglige de fournir des renseignements complets et exacts, d'aviser sans délai mon bureau d'aide financière ou le Ministère, par l'intermédiaire de mon compte sur le site Web du RAFEO ou par écrit, de changements à mon institution financière, à mon adresse, à mon statut d'étudiant, à ma situation financière ou familiale ou à ma période d'études ou de m'acquitter de toute obligation relative au remboursement des prêts ou des paiements excédentaires, le Ministère peut me refuser toute aide ultérieure, y compris la Subvention d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, et intenter des poursuites judiciaires et me demander de rembourser l'aide financière que j'ai reçue. Je conviens aussi que le fait de fournir sciemment de faux renseignements en vue d'obtenir une aide financière du RAFEO constitue une infraction. En cas de culpabilité reconnue, je suis passible d'une amende maximale de 25 000 \$ et d'une peine d'emprisonnement d'un an.

J'ai lu et compris toutes les parties de la présente section, y compris l'avis concernant la collecte, l'usage et la divulgation de mes renseignements personnels, et ma signature atteste mes consentements à la collecte indirecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels me concernant et que ma déclaration est complète et véridique.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant :

Date :

Jour **Mois** **Année**

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Partie 3 : Confirmation d'inscription

Instructions à l'intention de l'étudiante ou de l'étudiant

Ne remplissez que la Section C du formulaire, puis envoyez celui-ci à votre école pour qu'elle remplisse le reste. Consultez la section « Comment présenter une demande » à la page 2 pour connaître la marche à suivre.

Section C : Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant

Numéro d'étudiant, qui vous a été
assigné par votre école :

Numéro d'immatriculation scolaire de
l'Ontario (NISO) :

Prénom :

Nom de famille :

Rue (numéro et nom), route rurale ou case postale :

Appartement :

Ville, village ou bureau de poste :

Province ou État : Code postal :

Pays :

Indicatif régional et numéro de téléphone :

Section D : Renseignements fournis par l'école

Directives à l'intention de la personne autorisée

Remplissez le présent formulaire seulement si l'étudiante ou l'étudiant est inscrit à votre école. Notez que vous pouvez le remplir et le signer au plus tôt 15 jours avant le début de la période d'études de l'étudiante ou l'étudiant.

Prénom de l'étudiante ou l'étudiant :

Nom de famille de l'étudiante ou l'étudiant :

Nom de l'école :

Code de
l'établissement :

Section D : Confirmation d'inscription (suite)

Quelle est l'adresse de l'école?

Rue (numéro et nom), route rurale ou case postale :

Ville, village ou bureau de poste :

Province ou État :

Pays :

Code postal :

Comment se nomme son programme d'études?

Quelles sont les dates de début et de fin de sa période d'études?

Important : La période d'études indiquée pour les programmes menant à une microcertification doit être de moins de 12 semaines, et pour les programmes à temps partiel, de 4 à 52 semaines.

Date de début de la période
d'études :

Jour Mois Année

Date de fin de la période d'études :

Jour Mois Année

À quels cours ou à quel programme êtes-vous inscrite ou inscrit?

- Programme de microcertification approuvé par le Ministère dont la qualité est garantie
- Programme à temps partiel

Timbre ou sceau de l'établissement (d'une école privée en Ontario ou d'une école située ailleurs qu'en Ontario) :

Remarque : Si le sceau ou le timbre d'un établissement ne peut pas être apposé sur le formulaire, veuillez joindre une lettre sur papier à en-tête officiel de l'établissement expliquant pourquoi cela n'a pas été possible.

Nom de la personne autorisée :

Titre :

Indicatif régional et n° de téléphone :

Adresse courriel :

Déclarations

Je déclare que :

- l'étudiante ou l'étudiant dont le nom est indiqué ci-dessus est inscrit à cette école
- les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets et exacts, et je suis autorisée ou autorisé à les fournir au nom de l'établissement.
- je remplis et signe le présent formulaire au plus tôt 15 jours avant le début de la période d'études indiquée de l'étudiante ou l'étudiant;
- si les renseignements que j'ai fournis changent (p. ex. abandon des études), j'en aviserai le Ministère sans délai et par écrit en remplissant le formulaire Mise à jour des renseignements sur les études, téléchargeable sur le site Web du RAFEO (ontario.ca/rafeo).

Signature de la personne autorisée :

Date :

Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>